

## Éducation populaire : le pass Culture lance un plan d'action national avec les Maisons des Jeunes et de la Culture

Le pass Culture et les **Maisons des Jeunes et de la Culture** partagent un objectif commun : étendre à l'ensemble des jeunes la participation effective à la vie culturelle, dans le respect de leurs droits culturels. Cette priorité prend tout son sens au regard de notre pacte républicain : la culture est un vecteur de découverte, de vivre-ensemble, d'émancipation, de citoyenneté.

*"Pour les MJC, le pass culture c'est à la fois un enjeu et une opportunité : l'opportunité de s'adresser à toute une classe d'âge et un enjeu, celui de permettre l'accès pour toutes et tous à des pratiques culturelles de qualité, ancrées dans les pédagogies de l'éducation populaire".*  
**Patrick Chenu, directeur général de MJC de France.**

*"Pour le pass Culture, l'objectif de lever les freins pour accéder aux pratiques culturelles développées par les MJC et l'ensemble du réseau de l'éducation populaire, particulièrement développé en ruralité et dans les quartiers prioritaires, est une priorité. Il est aussi de dire à la jeunesse et aux MJC que le pass Culture est à leurs côtés pour favoriser la participation active et sous toutes ses formes à la vie culturelle, par exemple en saisissant les propositions de bénévolat particulièrement développées au sein des MJC, et de vivre ainsi différemment une expérience culturelle unique."* **Laurence Tison-Vuillaume, Présidente du pass Culture.**

Dans ce contexte et en lien avec la **charte d'engagements réciproques Culture - Éducation populaire** signée entre le ministère de la Culture et les mouvements et fédérations d'éducation populaire le 16 mai 2024, **le pass Culture et les MJC ont décidé de renforcer leur partenariat qui existe depuis 2020**, dans un objectif de participation de tous les jeunes à la vie culturelle, particulièrement des jeunes rencontrant des freins en la matière.

À travers ce plan national, le pass Culture et les Maisons des Jeunes et de la Culture affirment leur **ambition commune** de contribuer à étendre à l'ensemble des jeunes l'accès aux pratiques artistiques et culturelles et à favoriser ainsi leur émancipation, et décident de co-construire leur action en vue de proposer un accompagnement culturel adapté à destination de tous les jeunes, notamment les jeunes de 15-21 ans les plus vulnérables.

Ce plan devra permettre que davantage de jeunes qui n'ont pas encore pu bénéficier du pass Culture, s'en emparent. Les MJC déploient en effet leur action sur tout le territoire avec un réseau de 1000 associations locales, dont 1 sur deux située en milieu rural et 1 sur cinq située en QPV.

Ce plan national fera l'objet d'une mise en œuvre au second semestre 2025 et un premier bilan en sera tiré à la fin du premier semestre 2026.

Annoncé lors de la **convention nationale des MJC à Quintin**, ce partenariat se déclinera comme suit, autour de trois axes :

**1/ Sur l'ensemble du territoire, une série d'initiatives seront réalisées pour mieux faire connaître le pass Culture et diffuser l'information sur l'offre culturelle des MJC, à travers :**

- L'organisation de webinaires et une communication à l'ensemble du réseau.
- L'accompagnement par les équipes du pass Culture des professionnels des structures afin qu'ils puissent s'approprier le pass Culture et le proposent aux jeunes qu'ils accompagnent.
- La mise en relation des équipes des référents régionaux de MJC de France et des équipes territoriales du pass Culture afin de favoriser la diffusion d'offres culturelles adaptées et ciblées.

**2/ Le pass Culture et les MJC engagent par ailleurs un travail en commun afin de favoriser la participation de tous les jeunes à la vie culturelle :**

- Le pass Culture et les MJC uniront leurs efforts pour favoriser la pratique artistique du plus grand nombre : via le référencement et la valorisation des propositions culturelles des MJC ; ainsi qu'un travail pour favoriser l'emploi par chaque jeune concerné de sa part individuelle pour accéder aux propositions. Le pass Culture et les MJC prendront en compte dans cette mise en œuvre la question de la tarification sociale proposée par les MJC et d'une meilleure valorisation des projets collectifs des jeunes.
- Afin de favoriser et valoriser la participation active des jeunes, le pass Culture et les MJC engagent une réflexion conjointe sur la promotion du bénévolat, levier formidable d'enrichissement, d'échange et de solidarité, auprès des jeunes. Le pass Culture mettra ainsi en évidence dans sa politique d'éditorialisation les propositions de bénévolat offertes aux jeunes par le réseau des MJC. A titre d'exemple, dans le cadre des festivals proposés par les MJC, les propositions de participer à la préparation et à la vie de ces manifestations seront relayées.
- Le pass Culture et les MJC co-construiront des initiatives de nature à favoriser l'accès des jeunes les plus vulnérables, et, dans la perspective d'un approfondissement continu de leur action en commun, en mesureront l'impact.
- Le pass Culture facilitera l'intégration des jeunes identifiés par les structures de MJC de France dans les différentes formes de communautés du pass Culture (jeunes ambassadeurs, clubs ...).



## À propos de MJC de France :

Les Maisons des Jeunes et de la Culture tissent dans l'action, avec les habitants, les collectivités locales et le soutien des institutions le **lien social indispensable au bien vivre ensemble**.

Bâties sur des valeurs républicaines, sur les principes de solidarité, de tolérance, de responsabilité, mobilisant les savoirs faire de l'éducation populaire, les MJC intègrent les attentes d'une société en évolution avec pour ambition de **répondre aux grands enjeux du XXIe siècle**.

MJC de France, c'est un réseau de 1000 associations locales, organisées régionalement, dont les actions bénéficient à près de 4 millions de personnes et qui s'appuie sur 43.000 bénévoles et 17 500 salariés pour **co-construire des projets locaux au service de l'intérêt général**.



## À propos du pass Culture :

Le pass Culture devient opérateur de l'État en matière de démocratisation culturelle en vue de favoriser l'éducation artistique et culturelle et la découverte par les jeunes de la diversité des domaines culturels de la 6ème à la veille des 21 ans. Sa mission de service public lui est confiée par le ministère de la Culture avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Agriculture, des Armées et de la Transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

Depuis son lancement, le pass Culture a accompagné plus de 5 millions de jeunes grâce à la part individuelle. Dans le cadre du volet collectif, plus de 4,2 millions ont eu accès à au moins une action d'éducation artistique et culturelle sur l'année scolaire 2023-2024. Il permet aux jeunes de 15 à 21 ans de découvrir et d'explorer la culture grâce à une application gratuite et géolocalisée. Véritable média culturel, il leur offre un accès simplifié aux événements, lieux et biens culturels près de chez eux. Il permet un accompagnement des jeunes dans cette sensibilisation grâce aux partenariats en matière de médiation avec les acteurs culturels.

Le ministère de la Culture finance le volet individuel du pass Culture, qui attribue des crédits aux jeunes de 17 et 18 ans (utilisables jusqu'à leurs 21 ans) pour leur permettre de découvrir la diversité culturelle et d'intensifier leurs pratiques culturelles. Le volet collectif, financé par les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Agriculture, des Armées et de la Transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche est dédié aux établissements scolaires, de la 6e à la terminale, pour soutenir l'éducation artistique et culturelle en classe.

L'ensemble permet ainsi à chaque jeune, dès le collège et jusqu'à l'âge adulte, de se familiariser avec toutes les expressions culturelles, dans leur très grande diversité, et d'être accompagné dans une découverte durable de la richesse culturelle de notre pays.

### Service presse

Estelle Bleuze

[estelle.bleuze@havas.com](mailto:estelle.bleuze@havas.com)

06 73 97 94 17

Alexandre Millet

[alexandre.millet@havas.com](mailto:alexandre.millet@havas.com)

07 72 36 08 26

### Contact pass Culture

[communication@passculture.app](mailto:communication@passculture.app)

[pass.culture.fr](http://pass.culture.fr)

pass  
Culture

  
GOUVERNEMENT  
Liberté  
Égalité  
Fraternité